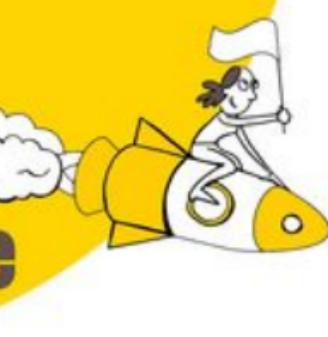


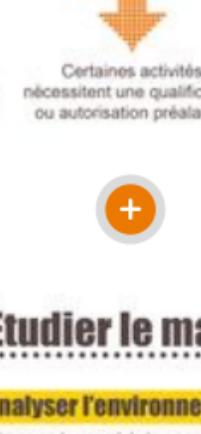
# 6 étapes pour créer son entreprise



## 1. Evaluer et valider l'idée



Avoir une idée c'est bien, la définir et savoir l'expliquer c'est mieux !



Certaines activités nécessitent une qualification ou autorisation préalable.



La bonne adéquation homme/projet est une des conditions de réussite d'une création d'entreprise.



## Etudier le marché 2



### Analyser l'environnement

Observer le marché, la concurrence, la clientèle convoitée, ses attentes... c'est un exercice incontournable !



### Formaliser son étude de marché

Se faire accompagner durant cette étape importante est un gage de succès !



### Définir sa stratégie pour s'insérer sur le marché

Cela consiste à se fixer des objectifs réalistes et prévoir les moyens à mobiliser pour les atteindre.



## 3 Chiffrer le projet

### Définir son business model

C'est la clé de voûte de la réussite de tout projet car il décrit comment l'entreprise va gagner de l'argent.



### Lister les entrées et sorties d'argent générées par l'activité

Ces informations alimenteront vos tableaux financiers.



### Construire son business plan

Il permet de valider la faisabilité et la viabilité du projet. C'est un document indispensable pour convaincre partenaires et investisseurs.



## Financer le projet 4

1



### Faire le point sur ses apports personnels

Ils sont indispensables pour faire face aux premières dépenses et pour solliciter un emprunt bancaire.



2



### Chercher des solutions financières

Elles sont multiples, prêt d'honneur, crowdfunding, prêt bancaire, microcrédit... Le choix dépendra de votre projet.



3



### Identifier les aides et concours dédiés aux créateurs

Certaines peuvent vous concéder, vous et votre projet !



## 5 Choisir la structure juridique

4



### Créer seul ou à plusieurs ?

- Les créateurs solo ont le choix entre l'entreprise individuelle (classique, micro ou EIRL), l'EURL ou la SASU.



### Les critères de choix.

La structure doit être adaptée au projet. Plusieurs critères doivent être pris en considération.



5



## Créer l'entreprise 6



### Aller sur le guichet unique

Le guichet unique est compétent pour toutes les entreprises domiciliées en France ou ayant une activité en France, quelles que soient la nature de leur activité (commerciale, artisanale, agricole, indépendante) ou leur forme juridique (entreprise individuelle, micro-entreprise, société, etc...).



### Préparer son installation

Certaines démarches ne sont pas prises en charge par le guichet unique : Inpi, réservation du nom de domaine, registres particuliers, etc.



### Donner vie à son entreprise

L'entreprise est désormais immatriculée. Elle a une existence juridique, un numéro Siren et un code APE.

